

**ÉTUDE COMPARATIVE SOMMAIRE  
DES SYSTÈMES SCOLAIRES CANADIENS**

**"de la diversité à l'incohérence"**

**GRANT RÉGALBUTO  
Université du Québec**

---

**VPER/SDE: 1988-07-11**

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
STRUCTURE ET DURÉE DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE:	
Général .....	2
Types de programmes .....	2
Nombre d'universités selon le type de programmes de premier cycle (tableau I) .....	3
Schéma .....	4
Présentation schématique des systèmes scolaires au Canada (tableau II) .....	5
ADMISSION AU PREMIER CYCLE:	
Généralités .....	6
Étudiants hors province .....	6
Grille d'équivalence entre les études préuniversitaires au Canada (tableau III) .....	7
CONCLUSION:	
Convergences .....	8
Terme des études de premier cycle .....	8
Titres d'admission au premier cycle .....	9
Incohérences .....	9
Génie .....	10
Reconnaissance du grade 13 au Québec anglophone .....	10
Remarque .....	11

INTRODUCTION

En vertu de sa loi constitutive, le Canada est une fédération de dix provinces; selon la répartition des compétences entre le gouvernement de la fédération et ceux des provinces, l'éducation est du ressort exclusif des gouvernements provinciaux. Chaque province s'est donné un système d'éducation qui s'est développé au cours des années au gré des besoins, des ressources disponibles et des choix politiques, dans le cadre de ses traditions et des institutions en place.

Les structures des divers systèmes témoignent, en conséquence, d'une grande diversité et, dans quelques cas, d'une certaine incohérence.

Le texte qui suit vise à présenter, à grands traits, quelques éléments des systèmes et à les comparer dans le but de caractériser la diversité et d'identifier les convergences et les incohérences. Nous nous limitons, dans ce document, aux études préuniversitaires et au premier cycle universitaire. Il sera question dans une première section de la structure et de la durée des études de premier cycle; les règles d'admission générales constituent l'objet de la deuxième section. Les éléments de convergence et d'incohérence seront identifiés dans la conclusion.

La documentation de base utilisée pour préparer ce texte provient de l'Association des universités et collèges<sup>1</sup> du Canada<sup>2</sup> et de quelques universités canadiennes et québécoises. Cette documentation a été complétée par des discussions et des échanges avec des responsables dans les bureaux de registraires d'universités canadiennes et québécoises<sup>3</sup>

- 
- 1 Le mot "collège" renvoie aux collèges universitaires et non aux collèges communautaires et aux collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEPS).
  - 2 Répertoire des universités canadiennes 1986-1987.
  - 3 Arunas Alisauskas, Mount Royal College  
Des Bevis, University of Manitoba  
Fernand Boucher, Université de Montréal  
Carole Dence, Carleton University  
Bernard Liengme, St. Francis Xavier University  
Simon Montmigny, Université Laval  
Gordon Smiley, University of Western Ontario  
George Von Schoenberg, Université d'Ottawa.

## I. STRUCTURE ET DURÉE DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

### Général

La documentation internationale relative à la structure des systèmes d'éducation répartit les études en trois niveaux mutuellement exclusifs:

- le primaire
- le secondaire
- le tertiaire

Au Canada, le niveau primaire renvoie à l'école élémentaire, le secondaire à l'école secondaire (le "High School") et le tertiaire au post-secondaire (incluant l'université et le collégial<sup>4</sup>). Le niveau primaire se termine avec la sixième (6e) année dans toutes les provinces, sauf l'Ontario où il se termine avec la huitième (8e) année comme c'est le cas, en règle générale, aux États-Unis d'Amérique. Le niveau secondaire s'échelonne sur six ans dans huit provinces: grades 7, 8, 9, 10, 11 et 12; au Québec, il a une durée de cinq ans: secondaires I, II, III, IV et V<sup>5</sup>; en Ontario, il a une durée de quatre ans: grades 9, 10, 11 et 12. Dans cette dernière province, la structure des études secondaires a été révisée: d'une configuration grades 9, 10, 11, 12 et 13, elle emprunte depuis quelques années la forme que l'on retrouve dans la plupart des juridictions nord-américaines à l'extérieur du Canada, c'est-à-dire les grades 9, 10, 11, 12.

Le secondaire se subdivise, sauf au Québec, en deux niveaux: le premier cycle et les études avancées<sup>6</sup>. Au Québec, il comporte trois niveaux: un niveau collégial distinct a été intercalé entre le secondaire et le premier cycle universitaire.

### Types de programmes

Au premier cycle, qui conduit à l'obtention du grade de bachelier, soixante pour cent (60%) des universités au Canada offrent des programmes de type général et des programmes plus spécialisés tandis que quarante pour cent (40%) n'offrent que des programmes de type spécialisé. Les universités de quatre provinces n'offrent que des programmes spécialisés: la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec. Le tableau 1 indique le nombre d'universités qui offrent ce genre de programmes dans chacune des provinces.

- 
- 4 Collèges communautaires et cégeps.
  - 5 A l'exclusion des programmes terminaux de préparation à l'exercice d'un métier; dans ces cas, les études peuvent s'échelonner sur 4, 5 ou 6 et parfois 7 ans.
  - 6 Les études avancées se subdivisent également en deux niveaux: le deuxième cycle (maîtrise) et le troisième cycle (doctorat).

TABLEAU I

NOMBRE D'UNIVERSITÉS SELON LE TYPE DE PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE			
PROVINCE	NOMBRE TOTAL D'UNIVERSITÉS	NOMBRE OFFRANT DES PROGRAMMES GÉNÉRAUX <sup>7</sup>	NOMBRE OFFRANT DES PROGRAMMES GÉNÉRAUX ET DES PROGRAMMES PLUS SPÉCIALISÉS
Québec	7	0	7
Terre-Neuve	1	1	1
Nouvelle-Ecosse	7	7	7
Nouveau-Brunswick	3	1 <sup>8</sup>	3
Ile-du-Prince-Edouard	1	0	1
Ontario	17	16 <sup>9</sup>	17
Manitoba	3	3	3
Saskatchewan	2	2	2
Alberta	3	0	3
Colombie-Britannique	5	0	5
TOTAL	49	30	49

Les programmes de baccalauréat de type général ont une durée de trois années d'études à temps complet tandis que pour les programmes plus spécialisés, elle est de quatre années d'études à temps complet après la fin des études secondaires ou, au Québec, de trois années après les études collégiales.

7 A ne pas confondre avec des programmes à trois composantes, ex: baccalauréat avec trois mineurs/certificats ...

8 Mount Allison University.

9 Le Collège militaire royal constitue l'exception.

Les programmes plus spécialisés donnent accès aux études avancées tandis que normalement les programmes de baccalauréat général ne conduisent pas aux études avancées.

Enfin, certains programmes de premier cycle de type professionnel à l'extérieur du Québec ne sont accessibles qu'aux étudiants qui ont déjà terminé un premier programme de premier cycle; c'est le cas notamment des programmes en droit et en sciences de la santé.

Il y a deux autres types de programme que l'on retrouve au Canada: les programmes préuniversitaires et les programmes d'associé ès arts. Trois universités, toutes situées en Ontario, offrent des programmes d'études préuniversitaires<sup>10</sup>; ces programmes, comme le dit leur nom, préparent les élèves qui n'ont pas terminé leurs études secondaires à accéder aux études universitaires proprement dites. Les universités concernées offrent ce genre de programme depuis plusieurs années. A l'origine, on visait, entre autres, à favoriser l'accès à l'université chez les populations minoritaires religieuses et linguistiques (franco-ontariennes et anglo-québécoises). Présentement, on utilise ce genre de programmes pour palier les lacunes dans la formation scientifique des finissants du secondaire: on préfère que l'étudiant complète son secondaire à l'université. Signalons enfin que, depuis environ dix ans, le Gouvernement de l'Ontario ne finance plus les universités pour les études préuniversitaires.

Les trois universités anglophones du Québec offrent des programmes analogues: les étudiants de l'extérieur du Québec y sont admis directement après les études secondaires; cependant, la durée de leur programme d'études universitaires est prolongée d'un an.

Enfin, il semble qu'une seule université au Canada décerne le grade d'associé ès arts (Trinity Western University, en Colombie-Britannique) que l'on retrouve assez fréquemment aux Etats-Unis. Ce programme requiert normalement deux années d'études à temps complet après la fin des études secondaires; il ne permet pas l'accès aux études avancées.

### Schéma

Le schéma suivant présente la structure générale des systèmes scolaires au Canada:

---

10 Carleton University, l'Université d'Ottawa et l'University of Western Ontario (Brescia College). Windsor University a cessé d'offrir ce genre de programme en 1988; l'Université Laurentienne a cessé d'offrir ce programme il y a plusieurs années.

TABLEAU II

PRÉSENTATION SCHEMATIQUE DES SYSTÈMES SCOLAIRES AU CANADA		
Nombre d'années d'études	ÉTUDES AVANCÉES	
	BACCALAURÉAT	
16	UNIV. SPECIALISÉ: U 3 (Q) / U 4	
15	UNIV. SPECIALISÉ: U 2 (Q) / U 3	BACCALAURÉAT UNIV. 3 GÉN.
14	UNIV. SPECIALISÉ: U 1 (Q) / U 2	UNIV. 2 GÉN.
13	D.E.C. COLL.-II (QUÉBEC) UNIV. I SPECIALISÉ	UNIV. 1 GÉN.
12	COLL. I (QUÉBEC) GRADE 12 / GRADE 13	PRÉ-UNIV.
11	SECONDAIRE V / GRADE 11	
10	SECONDAIRE IV / GRADE 10	
9	SECONDAIRE III / GRADE 9	
8	SECONDAIRE II / GRADE 8	ÉLÉMENTAIRE 8 (ONT)
7	SECONDAIRE I / GRADE 7	ÉLÉMENTAIRE 7 (ONT)
6	ÉLÉMENTAIRE 1 A 6	
1		

D.E.C. : Diplôme d'études collégiales

## II. ADMISSION AU PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE

### Généralités

Les conditions générales d'admission au premier cycle universitaire, programmes de baccalauréat<sup>11</sup>, sont relativement homogènes à l'intérieur d'une même province; dans neuf provinces sur dix, le Québec étant l'exception, le candidat doit détenir le certificat de fin d'études secondaires décerné par le ministère de l'Éducation du gouvernement provincial où se trouve l'université concernée, ou avoir une formation jugée équivalente. Au Québec, le candidat doit détenir un diplôme d'études collégiales obtenu à la fin d'un programme d'études collégiales de deux ans de type préuniversitaire ou son équivalent. Pour être admis au collège, le candidat doit détenir le certificat de fin d'études secondaires décerné par le ministère de l'Éducation du Gouvernement du Québec.

Par ailleurs, les programmes préuniversitaires offerts par quelques universités sont accessibles aux candidats qui n'ont pas complété la dernière année des études secondaires.

### Étudiants hors province

Le degré d'autonomie dont jouissent les universités au Canada est tel qu'il revient à chaque institution de juger de l'équivalence entre les certificats d'études préuniversitaires des candidats provenant de l'extérieur de la province d'accueil et celui décerné par le gouvernement de cette même province. Cependant, les universités d'une province donnée s'entendent généralement sur la reconnaissance des certificats décernés à l'extérieur de la province. Par exemple, les universités de la Nouvelle-Écosse considèrent les études suivantes comme équivalentes au certificat de fin d'études secondaires néo-écossais, c'est-à-dire le grade 12:

Grade 12 de la  
Nouvelle-Écosse

Grade 12: Terre-Neuve, Ile-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique.

Grade 13: Ontario

Collège I: Québec

En Ontario, le consensus général a deux volets selon le traitement accordé au certificat de fin d'études secondaires de Terre-Neuve.

---

11 Tel que mentionné précédemment, certains programmes plus professionnels de premier cycle, offerts par les universités hors du Québec, ne sont accessibles qu'aux candidats qui ont déjà terminé un premier programme; c'est le cas notamment du droit et des sciences de la santé.

Règle généraleGrade 13 de  
l'Ontario

Grade 12: Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique.

Collège 1: QuébecCas particulierGrade 13  
de l'Ontario

Grade 12: Terre-Neuve pour six des dix-sept universités ontariennes.

UI<sup>12</sup> de l'University Memorial de Terre-Neuve pour onze des dix-sept universités ontariennes.

De façon générale, les universités canadiennes reconnaissent comme étant équivalents les certificats de fin d'études secondaires des divers systèmes scolaires provinciaux, sauf celui de Terre-Neuve, sur lequel les opinions sont partagées, et celui du Québec. De plus, elles reconnaissent que le collège I<sup>13</sup> du Québec est équivalent aux certificats de fin d'études secondaires canadiens, sauf évidemment celui du Québec. Le tableau suivant présente la grille d'équivalence, qui fait généralement consensus entre les études préuniversitaires au Canada.

TABLEAU III

GRILLE D'ÉQUIVALENCE ENTRE LES ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES AU CANADA	
Collège I du Québec	Grade 12 des provinces suivantes: Ile-du-Prince- Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Mani- toba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest.
	Grade 13 de UI Memorial Univ. l'Ontario de Terre-Neuve

12 UI: première année d'université.

13 Collège I: première année d'études collégiales.

## CONCLUSION

### Convergences

Il ressort à l'analyse de la documentation disponible et des échanges avec quelques responsables de bureau de registraire que, malgré la diversité des systèmes, il y a un certain nombre d'éléments communs qui témoignent d'une convergence des structures provinciales; cette convergence ne se limite pas au contexte canadien, elle rejoint en effet les systèmes d'éducation que l'on retrouve aux Etats-Unis d'Amérique.

Comme c'est le cas dans tout énoncé général sur l'éducation au Canada, les convergences dont il sera question dans les paragraphes qui suivent sont d'application générale et peuvent souffrir des exceptions.

On peut identifier deux éléments majeurs de convergence; ils sont particulièrement importants dans le contexte de la mobilité interrégionale et internationale et dans celui de la reconnaissance des diplômes. Il s'agit:

- d'un niveau de formation atteint à la fin des études de premier cycle;
- de la reconnaissance de l'équivalence des titres d'admission au premier cycle.

### Terme des études de premier cycle

Une tendance est observée non seulement au Canada et au Québec mais dans toute l'Amérique du Nord: on admet généralement que le baccalauréat spécialisé couronne seize années d'études formelles des niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire. Ce grade universitaire permet normalement l'accès aux études avancées.

Les sciences de la santé et, dans une certaine mesure le droit et le génie, font exception à cette règle générale. Le premier grade universitaire de ces disciplines ou champs d'études couronne plus de seize années d'études formelles:

- . Dans tous les systèmes, les études en sciences de la santé s'échelonnent sur dix-huit ou dix-neuf années de scolarité formelle.
- . Dans neuf provinces sur dix, l'exception étant le Québec, les études en droit s'échelonnent sur dix-sept, dix-huit ou dix-neuf années de formation. A l'intérieur d'une même province, cette durée peut varier d'une université à l'autre<sup>14</sup>. Au Québec, elle est de seize années pour le droit civil, qui ne se pratique qu'au Québec, et de dix-neuf

---

14 A l'Université d'Ottawa, le programme en droit coutumier (common law) a une durée de dix-huit années, tandis que dans les autres universités ontariennes, elle est de dix-sept années (Queen's University, University of Toronto, University of Western Ontario, Windsor University et York University).

années pour le droit coutumier, qui se pratique dans les provinces anglophones; une seule université québécoise offre ce genre de programme, l'Université McGill<sup>15</sup>.

Les programmes de formation professionnelle en génie s'échelonnent sur seize années d'études formelles, sauf en Nouvelle-Ecosse et au Québec:

- En Nouvelle-Ecosse, la durée de formation est de dix-sept années: les trois dernières années à la Technical University of Nova Scotia et les deux premières années dans une des huit universités qui participent à ce programme conjoint.
- Au Québec, la durée varie comme suit:
 

Dix-sept années:	Université Laval, Ecole polytechnique de l'Université de Montréal, Université de Sherbrooke.
Seize années et demie:	Université McGill, Université Concordia et Université du Québec.

#### Titres d'admission au premier cycle

Il y a consensus dans les systèmes scolaires nord-américains sur la reconnaissance des certificats de fin d'études secondaires: les certificats de toutes les juridictions permettent l'accès au premier cycle universitaire dans tous les systèmes, à deux exceptions près, Terre-Neuve et Québec. Dans un certain nombre d'universités à l'extérieur de la province de Terre-Neuve, le certificat de fin d'études secondaires n'est pas suffisant pour accéder à l'université. Au Québec, le diplôme d'études collégiales est requis pour l'admission<sup>16</sup>.

Les universités canadiennes reconnaissent que la première année du programme collégial de type préuniversitaire correspond aux certificats de fin d'études secondaires décernés dans les autres juridictions nord-américaines. A titre indicatif, on trouvera en annexe le guide d'équivalence publié par l'Université d'Alberta, qui témoigne du fait que le grade 13 de l'Ontario, le collège I du Québec et le grade 12 d'ailleurs sont reconnus comme étant équivalents.

---

15 L'Université de Moncton (dix-neuf années de formation) et l'Université d'Ottawa (dix-neuf ou vingt années de formation) offrent ce genre de programme.

16 Les universités anglophones du Québec accueillent les candidats non-québécois après la fin des études secondaires; cependant, leur programme d'études à l'université est prolongé d'un an, sauf pour les candidats de l'Ontario.

### Incohérences

Paradoxalement, les éléments de convergence renferment des constats d'incohérence qui sont un frein à la mobilité intersystèmes et une entrave à la reconnaissance adéquate des études.

#### . Génie

Les études de formation professionnelle en génie sont systématiquement plus longues en Nouvelle-Ecosse et au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord.

En Nouvelle-Ecosse, la durée de ces études peut s'expliquer par le fait que les programmes sont dispensés dans deux établissements et que la prolongation des études résulte de l'articulation des voies de formation<sup>17</sup>. Il est question dans cette province que l'on réduise cette durée à quatre années.

L'incohérence est plus problématique en ce qui concerne le Québec. Pour le Québécois qui reste au Québec, la formation en génie dure dix-sept années (dans certains cas, seize années et demie) tandis que si le même candidat change de province après la première année du collège, ses études ne dureront que seize années. Pourtant, tous les programmes de formation professionnelle en génie au Canada sont "accrédités" par le même organisme, le Bureau d'accréditation du Conseil canadien des ingénieurs (Accreditation Board of the Canadian Council of Professional Engineers).

#### . Reconnaissance du grade 13 au Québec anglophone

Tel que mentionné précédemment, les universités canadiennes reconnaissent que la première année du niveau collégial québécois correspond aux certificats de fin d'études secondaires décernés dans les autres provinces canadiennes et aux Etats-Unis d'Amérique. Les universités anglophones québécoises semblent partager cet avis puisqu'elles admettent les finissants du secondaire de l'extérieur du Québec à des programmes universitaires prolongés; au terme de ses études de baccalauréat, le candidat aura complété seize années d'études tout comme le détenteur d'un diplôme d'études collégiales québécois. Cependant, les universités anglophones du Québec accueillent vraisemblablement les détenteurs du grade 13 ontarien comme s'ils avaient un niveau de formation équivalent à celui du diplôme d'études collégiales. Tous les intervenants nord-américains reconnaissent, semble-t-il, que le grade 13 de l'Ontario correspond au grade 12 d'ailleurs et au collège I du Québec, sauf les universités anglophones du Québec. Cette incohérence devra s'amenuiser dans quelques années puisque le Gouvernement de l'Ontario a récemment révisé le régime des études secondaires et a aboli le grade 13.

---

17 Certains responsables estiment qu'une troisième année a été ajoutée au programme afin d'augmenter les effectifs étudiants et, en conséquence, les subventions gouvernementales.

Remarque

Enfin, la plupart des considérations du présent document trouvent leur source dans la documentation que publie l'Association des universités et collèges du Canada. Le travail de ce genre d'organisme est essentiel à une bonne compréhension des systèmes d'éducation au Canada, à la reconnaissance adéquate des études et au traitement équitable des demandes d'évaluation d'acquis. Nous félicitons l'Association pour un travail bien fait. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de documentation d'ensemble sur les systèmes scolaires canadiens dans leur globalité telle que celle publiée par cette Association; l'absence de pareille documentation ne nous a pas permis de traiter des systèmes parallèles, mais très fréquentés, que constituent:

- les conservatoires de musique, d'art dramatique et d'expression corporelle; le Québec compte onze établissements de ce genre;
- les collèges bibliques non universitaires; dans la seule province de Québec, on a identifié seize établissements théologiques;
- les établissements de formation du ministère de la Défense nationale; on a dénombré soixante-sept de ces établissements au Canada, à l'exclusion des trois collèges militaires.

ANNEXE

UNIVERSITY OF ALBERTA  
**Interprovincial**  
**HIGH  
SCHOOL**  
**Equivalence Guid**

SEPTEMBER  
1988

For more information, please contact:  
**Student Access Centre • Registrar's Office**  
**University of Alberta**  
**Edmonton • Alberta • T6G 2M7**

---

	Group A / Humanities			Group B / Fine Arts				Group C / Sciences					
<b>Alberta</b>	Social Studies 30	language other than English	Group A Option	Drama 30	Art 30, Art 31	Commercial Art 35	Music 30 (Choral) Music 31 (Instr.)	Biology 30	Chemistry 30	Math 30 (Algebra)	Math 31 (Calculus)		
<b>B.C./Yukon</b>	History 12	12-level or 12A-level language	Geography 12	Acting 12	Drawing & Painting 12, Art 12	Commercial Design 12	Concert Choir 12, Band 12, Stage Band 12, or Strings 12	Biology 12	Chemistry 12	Algebra 12	Calculus approved developed course		
<b>Saskatchewan</b>	Social Studies 30 or 30H	30-level language	none	Drama 30	Art 30	no equivalent	Choral 30 Band 30 or Orchestra 30	Biology 30 or BSCS 30	Chemistry 30	both Algebra 30 and Geo-Trig 30	Calculus		
<b>Manitoba</b>	History 300	300-level language	Modern Civilization 300 or Geography 300	Drama 305	Art 30	no equivalent	Music 305-Choral Music 305-Band, Strings, Guitar	Biology 300 or BSCS 300	Chemistry 300	Math 300	Math 300 (Calculus)		
<b>Ontario</b> all courses noted are Grade 13 (at the 55 level) or OAC-level	History	language	Geography	Drama	Art	no equivalent	Music	Biology	Chemistry	Functions & Relations or Algebra or Algebra & Geometry	Calculus		
<b>Québec</b> two semester credits in:	History 330 Geography 320 Ancient Civilization 332 Phil./Hum. 340/345	Français 601 French as a 2nd Language 602 Other languages 607-616	none	Theatre 560	Art History 520	no equivalent	Music 550	Biology 101	Chemistry 202	Mathematics 201	no equivalent		
<b>New Brunswick</b>	History 122 or 121	French 125 or Latin 122 or 126-level language	Geography 122	Grade 12 Drama	Grade 12 Art	no equivalent	Grade 12 Music	Biology 122 or 121	Chemistry 122 or 121	Mathematics 122 or 121	no equivalent		
<b>Nova Scotia</b>	History 441	441-level language	Geography 441	English 443	Art 341	no equivalent	Music 441	Biology 441 or 541	Chemistry 441 or 541	Mathematics 441 or 541	no equivalent		
<b>Newfoundland</b>	World History 3201	3200-level language	World Geography 3202 or World Problems 3204	Grade 12 Drama	Art History 3202	Art and Design 3200	Choral Perf. 3103 or Instrumental Perf. 3104 or M. Theory 3100 or M. History 3101	Biology 3201	Chemistry 3202	Mathematics 3203 or 3201	no equivalent		
<b>Prince Edward Island</b>	History 621	621-level language	none	Grade 12 Drama	Art 621	no equivalent	Music 621	Biology 621 or 611	Chemistry 621 or 611	Math 621 (Algebra) or Math 611 (Algebra)	no equivalent		

	Group C / Sciences (continued)		English
<b>Alberta</b>	Physics 30	Group C Option	English 30
<b>B.C./Yukon</b>	Physics 12	Probability & Stats 12 or Geometry 12 or Geology 12	English 12
<b>Saskatchewan</b>	Physics 30 or PSCS 30	Algebra 30 or Geo-Trig 30	both English 30A and 30B
<b>Manitoba</b>	Physics 300	none	English 300
<b>Ontario</b> all courses noted are Grade 13 (at the 55 level) or OAC-level	Physics	none	English
<b>Québec</b> two semester credits in:	Physics (203)	none	English Literature 603
<b>New Brunswick</b>	Physics 122 or 121	none	English 122 or 121
<b>Nova Scotia</b>	Physics 441 or 541	Statistics 441 or Geology 441 or Math 442	English 441 or 442
<b>Newfoundland</b>	Physics 3204	Geology 3203	English 3101 and one of: English 3201 or 3202
<b>Prince Edward Island</b>	Physics 621	Math 611 (Geometry) or	English 621

#### Notes

The N.W.T. operates on the Alberta model - all courses are equivalent

Applicants from British Columbia or the Yukon Territories must present five academic Grade 12 courses.	Conversion Scale to Alberta percentages	86 - 100%	A
		73 - 85%	B
		67 - 72%	C
		60 - 66%	D
		50 - 59%	P

Depending on the faculty, Saskatchewan applicants will require 6 or 7 credits at the Grade 12 level.

Manitoba applicants must have at least three of the five subjects at the 300-level.	Conversion Scale to Alberta percentages	90 - 100%	A+
		80 - 89%	A
		70 - 79%	B
		56 - 69%	C
		50 - 55%	D

Ontario applicants must present five academic subjects at the 55 level. For admission purposes, Ontario Academic Courses (OACs) and Grade 13 courses are considered to be equivalent. The five required subjects may be presented in any combination of OAC and Grade 13 courses.

Québec applicants must present one year (12 academic semester credits) in a pre-university (CEGEP) program. Once admission requirements are met, additional courses will be evaluated for a maximum of one-year advance credit.

New Brunswick applicants must present five academic courses at the Grade 12 level.

Nova Scotia applicants must present five academic courses, usually at the 441 or 541-level.

Newfoundland applicants must present either A) 5 academic Grade 12 subjects at the 3100 or 3200-level or B) first year at Memorial University.

P.E.I. applicants must present either A) five academic Grade 12 subjects at the 621 (or 611 level when appropriate) level or B) five